

## Calais : à l'urgence humanitaire, l'État répond par l'expulsion de centaines de réfugiés !

Le 2 juillet, à 6h du matin, à Calais, des centaines de réfugiés ont été évacués de leur abri ou logement provisoire dans des conditions chaotiques. Par la force, avec l'usage de lacrymogène, les migrants ont été contraints de quitter les lieux.

Les bénévoles associatifs et les médias ont été écartés des lieux d'expulsion, tout s'est donc passé dans la plus grande opacité. Toute la matinée, des migrants et des bénévoles associatifs ont été arrêtés dans les rues de Calais. Jean Claude Lenoir, président de l'association Salam, Valentin Caron de l'association No Border et d'autres militants ont été placés en garde à vue. Des centaines de réfugiés ont été placés dans des centres de rétention au nord de la Loire (Rennes, Strasbourg, Lille ...). Des demandeurs d'asile ont été remis à la rue. On ignore où ont été déplacés les femmes et les enfants ...

Mardi 1er juillet, la Cour Européenne des Droits de l'Homme demandait à la France, le respect le plus strict des règlements en vigueur dans la prise en charge des réfugiés sans logis et la plus totale transparence quant aux conditions d'évacuations. Cette injonction n'a absolument pas été entendue. Une fois de plus, la France a choisi de déplacer le problème au lieu de proposer une prise en charge digne et humaine des réfugiés (Syriens, Erythréens, ...) souhaitant rejoindre l'Angleterre. Depuis la fermeture de Sangatte, les violences et les expulsions se succèdent.

Bouleversé par ces méthodes scandaleuses, EELV demande : - une prise en charge humanitaire d'urgence pour l'ensemble des personnes évacuées le 2 juillet. - la plus totale transparence sur ce qui s'est passé. - le respect de l'engagement pris par Manuel Valls, en décembre 2013, de renégocier le traité du Touquet pour permettre aux réfugiés de rejoindre l'Angleterre librement et de mettre en place des lieux d'accueil digne dans le Nord Pas de Calais.

Dans ce contexte, EELV s'inquiète des mesures qui seront inscrites dans le projet de loi de réforme de l'accueil des réfugiés et du séjour des étrangers, projet qu'il suivra de près.